

SYNTHÈSE ENQUÊTE DE TERRAIN AUPRÈS DES STRUCTURES DES SERVICES À LA PERSONNE DU TERRITOIRE

LA COMPOSITION DES STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE :

L'ENQUÊTE PORTE SUR 50 STRUCTURES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE :

- **Les auto-entrepreneurs : 10 (20%).**
- **Les CCAS : 7 (14%).**
- **les associations : 10 (20%).**
- **Les entreprises privées : 23 (46%).**

⇒ Les principaux employeurs sont les particuliers qui utilisent le CESU (*près de 60% des salarié(e)s en ETP sont recruté(e)s par les particuliers employeurs au niveau Régional / Source OREF – ARFTLV*).

⇒ 62% des structures interrogées sont âgées de moins de 5 ans notamment les auto-entrepreneurs.

⇒ Les structures « historiques » de notre territoire sont les CCAS et les associations.

⇒ 49% des directeurs(rices) ou dirigeant(e)s sont âgé(e)s de 26 à 45 ans. Ils ont principalement un niveau Bac + 2 (40%).

⇒ 35% ont créé leur propre emploi (auto-entrepreneurs et entreprises privées).

⇒ **La moitié des structures interrogées n'ont pas d'employé(e).**

⇒ **Les auto-entrepreneurs ont souvent du mal à se rémunérer (revenu souvent inférieur au SMIC mensuel).**

. **Au total, on dénombre 369 employé(e)s en CDI et 194 en CDD.**

. 45% des effectifs ont un niveau V.

. 50% des effectifs ont plus de 45 ans.

. **52% des employé(e)s sont aux 35h :**

↳ **CCAS : 67% sont aux 35h et 33% sont en deçà de 35h.**

↳ **Associations : 56% sont aux 35h, 33% sont en deçà de 35h et 11% sont au-dessus de 35h.**

↳ **Entreprises privées : 38% sont aux 35h, 50% sont en deçà de 35h et 12% sont au-dessus de 35h.**

. 60% des structures rémunèrent leurs employé(e)s au-dessus du SMIC.

LES PRINCIPAUX METIERS :

⇒ **Jardinage / Aide aux personnes âgées, dépendantes et handicapées / Bricolage / Assistance informatique / Ménage, repassage.**

⇒ 3 métiers n'ont jamais été cités : Soins esthétiques / Conduite de véhicule personnel / Collecte et livraison de linge repassé.

⇒ **28% des structures rencontrent des difficultés de recrutement liées au diplôme (DEAVS) et parmi les structures qui ont déclaré rencontrer des difficultés dans le recrutement, 72% d'entre elles ont estimé que le poste problématique était celui d'auxiliaire de vie sociale. *A priori, il y aurait une refonte du DEAVS qui deviendrait un Diplôme regroupant le DEAVS + DEAMP (Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique) + DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).***

⇒ **Les « niches »** sont : **La maintenance de résidence** (peu d'acteurs sur cette activité, le revenu est supérieur au SMIC mensuel) / **Le soutien scolaire** (peu développé dans les zones rurales du territoire) / **La garde des personnes âgées la nuit** (cette activité est quasi inexistante sur le territoire).

⇒ **Les CCAS sont principalement sur les services à la personne**, et très peu sur les services à la famille (assistance informatique, garde d'enfants, soutien scolaire...) et les services de la vie quotidienne (jardinage, bricolage, ménage...).

CONCLUSION DE L'ENQUETE :

⇒ Pas de véritable concurrence directe entre le « privé » et le « public » mais plutôt une complémentarité des services à proposer à l'ensemble des habitants de la CARA.

⇒ **Très peu d'intention de recrutement par faute de moyens ou de demandes supplémentaires.**

⇒ On note un **fort développement des particuliers employeurs sur le territoire** (moins de contraintes notamment **pas l'obligation pour le salarié (CESU) d'être titulaire d'un diplôme permettant de s'occuper de la personne âgée, dépendante ou handicapée**, plus de flexibilité « tarifs, horaires, ... »).

⇒ Dans l'ensemble, **les structures n'ont pratiquement jamais recours au contrat en alternance** (apprentissage ou professionnalisation).

⇒ On remarque également un **faible taux de recrutement de salarié(e)s handicapé(e)s.**

⇒ Il faudra sûrement envisager une formation commune sur le territoire au niveau du métier d'AVS car la pyramide des âges indique un vieillissement. Il faudra anticiper ce manque de personnels diplômés.